

**Sujet :** [INTERNET] Contre le projet route forestière du Col de Voza

**De :** > jwacroon (par Internet) <jwacroon@yahoo.co.uk>

**Date :** 07/10/2020 22:40

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Messieurs, Mesdames,

Voici attaché ma lettre dans lequel je me manifeste CONTRE une route forestière proposé de Passy via le Prarion vers le Col de Voza.

Cordialement,

Prof. ir. Jan Willem Croon

— Pièces jointes :

Contre le projet route forestiere Col de Voza.pdf

31,8 Ko

Messieurs, Mesdames,

7 octobres 2020

Dans cette lettre je me manifeste CONTRE le projet du route forestière du col de Voza.

Depuis 20 ans, je suis invité au Chalet des Angles au milieu de la réserve naturelle du Prarion. Dans cette site classe vivent des animaux et des plantes rares et protégées. Plus de 90 espèces de cette zone sont classées sur la liste rouge des espèces critiques en danger au niveau régional (34), national (37) et européen (20) et dans cette zone vivent même 5 espèces uniques qui sont classe presque éteinte dans le monde. Par exemple le *Streptopelia turtur* (Tourterelle des bois) et *Parnassius Apollo* (le Parnassien apollo) vu régulièrement autour de la trace où la nouvelle route de camion est projetée. Impressionnant sont les observations du *Gypaetus barbatus* (Gypaète barbu), qui grâce au projet Européen de réintroduction commencé dans les années 1980, on voit ce majestueux gypaète barbu voler au-dessus du secteur du Prarion. Cet oiseau avait disparu de l'arc alpin au début du siècle.

L'impact de perturbation causé par la route projetée sera préjudiciable à cette faune locale unique.

Il est clair que la zone autour du Prarion n'est plus une zone de nature sauvage complète et que la main et les impacts de l'homme sont évidents dans le paysage. La faune de la région a donc dû s'adapter à l'habitat modifié dans ce qui était déjà un environnement précaire mais les espèces indigènes survivent encore. Il est encourageant de savoir qu'après des années de retraite, des populations d'animaux sauvages comme le Linx, le Tourterelle des bois, le Grand Tétrás, le Serin Cini, le Pic Tridactyle, le Agrion à fer de lance survivent sont en train de se redresser dans la région grâce aux mesures de protection contre le trafic et la pollution.

On n'accepterait jamais que l'Acropole soit détruite ou que les pyramides soient rasées pour la construction de routes, pourtant des plans sont maintenant en cours d'élaboration pour une nouvelle route pour des camions de 48 a 57 tonnes à travers une réserve naturelle importante et vulnérable avec un grand nombre d'espèces animales et végétales menacées.

S'il vous plait, respectez vous cette nature précieux et irremplaçable. Je vous prie de sauver le Prarion de cette route pour camions destructives et inutiles.

Merci,

Prof. Ir. Jan Willem Croon

Oud Berkenroede  
Herenweg 145, 2106MH Heemstede, Pays-Bas  
[jwcroon@gmail.com](mailto:jwcroon@gmail.com)



**Sujet :** [INTERNET] Route forestière de Chatelard- col de Voza  
**De :** > philippe.montessuit (par Internet) <philippe.montessuit@sfr.fr>  
**Date :** 07/10/2020 22:41  
**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Philippe Montesuit  
1 chemin du Plancert  
St-Gervais-les-bains

Le 7 Octobre 2020 à 19h21

Monsieur le Commissaire enquêteur,

j' aimerais attirer votre attention sur le fait que les données et les impacts du projet de route de débardage du col de Voza me semblent insuffisamment pris en compte:

Les associations de défense de l' environnement ont été tenues à l' écart de l'étude, comme le soulignent France nature environnement et la LPO. Ces associations, ainsi que l' autorité environnementale, pointent des risques mal mesurés au regard de la faune et de la flore, des zones humides impactées. Les solutions proposées dans le mémoire réponse au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel relèvent d' une simple déclaration de bonnes intentions sans prise en compte réelle des perturbations engendrées. Les bouleversements du système hydrographique de la montagne et leurs impacts sur les zones en aval ne sont pas pris en compte : le passagers véhicules de 48 à 57 tonnes va impacter la stabilités de pentes qui sont déjà naturellement en perpétuel glissement.

Les gains promis par le rajeunissement de la forêt sont contestés, de même que le bilan carbone, et ne devraient pas servir d' arguments pour justifier un projet économique.

Sur le plan économique, la viabilité du projet repose sur la construction de cette route qui, en plus de perturber l'écosystème, risque de se révéler inutilisable, compte-tenu des contraintes liées au relief, et des risques d' affaissement réguliers, comme à Passy. L'alternative du débardage par câble n'a pas été étudiée par un organisme indépendant de l'ONF, juge et partie dans cette affaire.

Dans le mémoire de réponse au CSRPN, la nécessité d'installer une barrière ne résiste pas à l'expérience des faits, ni à l'examen de la faisabilité du partage d'un dispositif d'ouverture entre les exploitants, les services de secours, des exploitants et des riverains.

Respectueusement  
Philippe Montesuit

**Sujet :** [INTERNET] Création de la route forestière du Châtelard

**De :** > lauremolin (par Internet) <lauremolin@wanadoo.fr>

**Date :** 07/10/2020 22:42

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Mesdames, Messieurs,

veuillez trouver ci-joint notre courrier concernant la création de la route forestière du Chatelard.

Cordialement.

Eric et Laure Molin

— Pièces jointes :

---

Courrier route forestière.pdf

34,8 Ko

Eric et Laure Molin  
26 quai Jean Moulin  
69002 Lyon  
[lauremolin@wanadoo.fr](mailto:lauremolin@wanadoo.fr)

Saint-Gervais le 7 octobre 2020

Préfecture de Haute Savoie  
Rue du 30ème Régiment d'infanterie BP 2332  
74034 Annecy

Objet: Projet de transformation et de création de la route forestière du Châtelard

Mesdames, Messieurs,

Nous avons appris avec stupéfaction cet été que le projet de construction d'une route forestière entre Le Châtelard et le col de Voza, sur les communes de Passy, Les Houches et Saint-Gervais semblait se confirmer. C'est une région que nous connaissons bien pour l'avoir souvent arpentée : nous venons en effet depuis plus de cinquante ans au Plancert, sur la commune de Saint-Gervais, dans un chalet construit par mon grand-père, René Mantiene, puis racheté par ma mère, Elisabeth Dubois, et enfin par mon mari et moi-même il y a 5 ans : 1421 chemin du Plancert. Ce secteur subit déjà l'impact des infrastructures de sports d'hiver, et la viabilité de certaines réalisations récentes paraît très incertaine eu égard aux évolutions climatiques. Pour autant, et malgré la ligne haute tension, réelle nuisance, malgré la difficulté d'approvisionnement en eau potable, nous sommes très attachés à ce chalet et à la région.

Nous nous permettons donc de vous écrire pour vous transmettre nos réserves, voire notre opposition à ce projet, et ce, pour plusieurs raisons.

Nous sommes d'abord d'autant plus étonnés par cette perspective qu'il est de notoriété publique que la vallée de l'Arve et ses environs subissent déjà une pollution indéniable. La dégradation des sols et le passage de camions grumiers ne pourraient qu'aggraver la situation. D'ailleurs, à l'heure où le site du Mont Blanc bénéficie d'une protection renforcée et d'un arrêté préfectoral (octobre 2020) réglementant les activités sur ce lieu emblématique, il est regrettable que ses abords ne soient pas davantage pris en compte d'autant plus qu'ils sont censés être protégés eux aussi.

De plus, cette route, véritable balafre dans la montagne, ne peut que nuire considérablement à la biodiversité et ses impacts semblent encore bien mal évalués, particulièrement en ce qui concerne les zones humides, comme l'évoque à juste titre l'autorité environnementale. Pour ne prendre qu'un exemple concret, nous sommes très inquiets quant à ses conséquences sur les captages d'eau potable et les cours d'eau. En effet, nous avons déjà subi des déboires importants lors de la création de nouvelles pistes de ski au-dessus du Plancert et de la mise en place des canons à neige. Le torrent, le Panloup, qui approvisionne en eau notre chalet, est depuis régulièrement en déficit d'eau.

De surcroît, nous avons déjà constaté à regret la nuisance occasionnée par le développement de la circulation de 4X4 sur les chemins d'alpage fragiles entre Saint-Gervais et le Prarion. L'intensification du trafic avec des camions grumiers nous paraît intolérable. En outre, à l'issue des travaux de réalisation, malgré toutes les précautions prises par les communes, il est vraisemblable que ces aménagements amèneraient de nouveaux usages de 4x4 qui viendront encore impacter et dégrader les autres chemins.

Enfin, le tracé lui-même pose questions : quelle est la pertinence économique du tronçon col de Voza-Plancert, compte tenu du fait que la superficie des nouvelles forêts exploitables dans ce secteur semble restreinte ? Quel est le tracé effectif permettant de joindre le bois des Combettes à l'ancienne piste forestière du col de la Forclaz, vu le fort dénivelé ? Les documents fournis, de qualité médiocre, ne permettent pas de le visualiser correctement. Quels chemins ou routes doivent ensuite prendre les camions grumiers pour rejoindre la route forestière et acheminer le bois ?

Compte tenu de toutes ces remarques, nous souhaitons vivement que ce projet soit reconsidéré et que des solutions alternatives puissent être mises en place, d'autant plus que le bénéfice économique paraît bien discutable lui aussi et le coût de cette route forestière et de son entretien prohibitif.

Nous espérons que nos remarques et notre requête seront pris en compte et vous prions, Mesdames, Messieurs, d'agréer l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Eric et Laure Molin

**Sujet :** [INTERNET] Avis projet route forestiere chatelard- col de voza  
**De :** > jeancharles.laugt (par Internet) <jeancharles.laugt@simond.com>  
**Date :** 07/10/2020 22:51  
**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour

Habitant actif dans la vallée depuis 20 ans, je souhaite vous exprimer les inquiétudes face à ce projet. Cela contribue encore une fois à dégrader l'écologie, l'environnement et la qualité de vie des gens de cette vallée.

Cette vallée est en souffrance. Et les pouvoirs publics ont démontré depuis plusieurs années leurs inactions pour rectifier le tir...alors si il vous plaît, serait il possible de re considérer ce projet en prenant comme objectif zéro impact carbone et environnemental et de préserver les chemins de randonnées pour les randonneurs et VTT?

Je vous remercie

Bonne soirée



**Sujet :** [INTERNET] Avis projet de route au Prarion

**De :** > luc.aubertin (par Internet) <luc.aubertin@gmail.com>

**Date :** 07/10/2020 22:52

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Habitant au pied du Prarion, je suis extrêmement déçu par ce projet et inquiet s'il devait se réaliser. Nous avons tellement besoin de protéger les montagnes et les forêts pour tenter de préserver la biodiversité déjà tant mise à mal. Je ne comprends pas que les élus, nos élus, puissent soutenir un tel projet destructeur. Je souhaite que ce projet soit abandonné pour protéger la faune, la flore et le paysage de ces montagnes, d'autant plus qu'elles sont situées aux contreforts de notre sommet national emblématique. Même sur le plan économique c'est une erreur, bon nombre de touristes ne reviennent pas dans notre région (je suis professionnel de la montagne et je le constate) car ils y trouvent une nature beaucoup trop envahie par les activités et infrastructures humaines. Il est temps de fermer des routes et non pas d'en construire des nouvelles.

Luc Aubertin. 218 chemin des Coverays 74400 Chamonix.

**Sujet :** [INTERNET] route forestiere chatelard a col voza  
**De :** > janine.heyes (par Internet) <janine.heyes@gmail.com>  
**Date :** 07/10/2020 23:01  
**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Monsieur / Madame,

J'écris en proposition au projet de plan «Route forestière Châtelard à Col de Voza».

En tant qu'habitant a saint Gervais. Je suis particulièrement préoccupé par l'impact dévastateur que ce projet aura au pied du Mont Blanc, un site spécial et unique que le 13 février 2020, le président Macron a promis de bénéficier d'une protection accrue .

Je m'oppose au projet pour les raisons suivantes:

- Il s'agit d'un projet globalement destructeur pour l'environnement; notamment la construction d'une nouvelle route dans la forêt qui impliquera des tonnes de ciment et de bitume, qui représentent d'énormes quantités d'émissions liées au changement climatique à un moment où les émissions devraient être réduites pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Aucune documentation ou évaluation de ces émissions ou de l'empreinte climatique du projet n'a été réalisée par l'organisme proposant les travaux.
- Les gaz d'échappement du trafic routier et des camions grumiers de 40 à 60 tonnes qui montent à flanc de montagne s'ajouteront à la pollution déjà grave par le smog dans la vallée de Chamonix - un endroit qui subit déjà plusieurs événements critiques de pollution atmosphérique par an. Cette pollution de l'air représente de graves risques sanitaires pour les habitants de la vallée entre Passy et Chamonix.
- La route et l'exploitation forestière subséquente représentent une menace grave pour de nombreuses espèces en voie de disparition et protégées documentées dans cette forêt, y compris une mousse très rare et protégée et le Pic Tridactyle. Ce pic est un instrument dans la lutte contre l'infestation par le bostryche qui détruit localement les mélèzes.
- La proposition est soutenue par un rapport d'impact maigre et mal documenté qui ne répertorie pas de nombreuses autres espèces qui seront affectées négativement, y compris la tétras, l'aigle royal, Milan noire et la buse mellifère, toutes bien documentées comme nichant dans cette forêt. Un rapport d'impact approprié et complet doit être fait avant toute considération pour permettre ce travail.
- Le Mont Blanc et ses environs sont uniques, écologiquement sensibles et classés comme spéciaux. A ce titre, ce projet destructeur va totalement à l'encontre de cet objectif de protection du massif du Mont Blanc et de son patrimoine unique.
- L'exploitation et l'extraction du bois se font déjà dans cette forêt de manière plus durable, artisanale et responsable avec un impact minimal sur l'environnement. Il n'y a aucune raison pour que cela ne continue pas de cette manière sans avoir besoin d'une expansion à

l'échelle industrielle et de la construction de routes.

- Le projet signifiera sans aucun doute la fermeture de la zone à d'autres utilisateurs pour une durée indéterminée, limitant l'accès aux randonneurs, aux ornithologues amateurs aux vététistes, ce qui signifie la perte d'une ressource communautaire très précieuse et appréciée pour les habitants et les touristes.

J'espère que vous tiendrez compte des points ci-dessus lors de l'enquête publique,

Cordialement,

Janine Heyes  
84 montée des cotes

**Sujet :** [INTERNET] Projet de transformation et de création de la route forestière du Châtelard (Col de Voza)

**De :** > michel.martella (par Internet) <michel.martella@gmail.com>

**Date :** 07/10/2020 23:04

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

J'écris pour faire entendre mon opposition ferme à ce projet.

En plus de tous les propos tenus sur l'inopportunité d'une entreprise supplémentaire de déforestation et de destruction de la biodiversité, et auxquels je souscris pleinement, je souhaiterais porter à votre attention le fait qu'une route goudronnée est un vecteur de pollution important et permanent, ne serait-ce que lors de sa conception, mais également via le ruissellement de l'eau qui risque de durablement endommager les sols. Avant de mener à bien ce projet, il faudrait donc s'assurer que les bénéfices seraient justifiés face au caractère non seulement destructeur et polluant, mais aussi permanent et irréversible, de cette construction.

D'autre part, d'un point de vue financier et gestionnaire : le goudron nécessite un entretien régulier, il suffit de constater l'état assez déplorable des routes aux Houches pour s'en apercevoir. Je n'ose imaginer l'état de cette route dans quelques années, soumise aux conditions climatiques de cette altitude. Je souhaite donc que soit clarifiée pour le contribuable la question de savoir si les coûts d'entretien de cette route ont été pris en compte et rapportés aux gains de productivités que cette même route pourrait permettre. En d'autres termes, est ce que l'argent public ne va pas, comme on l'a maintes fois vu, permettre à des entreprises privées d'augmenter leurs marges, aux frais du généreux contribuable. SI toutefois il s'avérait que le contribuable ne s'y retrouvât pas, il serait alors de bon aloi de plutôt faire entretenir les routes des Houches et non de construire de nouvelles routes qu'il devra payer pour entretenir alors même qu'il ne les emprunte pas et qu'elles servent d'autres intérêts que les siens.

Je souhaiterais par conséquent connaître les raisons pour lesquelles vous n'avez pas décidé, comme les bons sens écologique et financier semblent l'indiquer, de faire un chemin en stabilisé sans goudron. pour l'exact même usage que vous prévoyez.

Bien cordialement

Michel Martella.

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique relative au projet de transformation et de création de la route forestière du Châtelard (Col de Voza) / Avis défavorable

**De :** > fabalexandre (par Internet) <fabalexandre@hotmail.com>

**Date :** 07/10/2020 23:30

**Pour :** "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Fabrice Alexandre  
9, place Hoche  
78000 Versailles  
Tél. : 06 11 49 46 39

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance des documents mis à la disposition du public dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de transformation et de création de la route forestière du Châtelard (Col de Voza).

**Ce projet me semble devoir être au moins sérieusement amendé, si ce n'est retiré, pour les raisons suivantes.**

**La principale est la dénaturation du site classé du Mont-Blanc dans la partie supérieure du tracé de cette route.** Je m'étonne que le maire de Saint-Gervais, si présent dans les médias locaux et nationaux pour la défense ô combien nécessaire du site sommital du Mont-Blanc, réservé à quelques-uns, projette ce massacre à bas bruit d'espaces naturels et traditionnels accessibles à tous : le plateau sommital du Prarion, l'alpage de la Charme et ses abords. Une chaussée en dur de quatre mètres de large, destinée à l'exploitation industrielle de la forêt par des engins de 57 tonnes, n'est pas compatible avec ces espaces préservés, fragiles, qui par le pastoralisme notamment, font le lien entre le monde des vallées et celui, franchement sauvage, de la haute-montagne.

Je ne suis pas de ceux qui s'opposent au moindre projet d'aménagement ou d'exploitation économique, loin de là. **Mais le présent projet se distingue par une disproportion évidente entre l'atteinte portée à des espaces protégés et le bénéfice escompté.** Le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Si l'on en croit la demande d'autorisation, le volume de bois exploitable annuellement pendant 5 ans atteindra au mieux 2000 m<sup>3</sup>. A 35€/m<sup>3</sup> au mieux pour l'épicéa savoyard, principale essence concernée selon la demande d'autorisation, le rendement financier escompté est donc de 70 000 € chaque année. Somme dérisoire, même sur 5 ans : 350 000 € pour un investissement projeté d'1,5M€.

**Quel autre bénéfice économique attendu justifierait un tel aménagement ? Il est contraire à toutes les orientations reconnues nécessaires, face au réchauffement climatique, pour permettre aux territoires de montagne d'accélérer leur transition vers un tourisme vert, offrant accès à des espaces naturels et traditionnels préservés qui font leur identité.** De ce point de vue aussi, le projet me semble anachronique.

**S'agissant des enjeux environnementaux du projet, j'observe que la demande d'exploitation n'envisage les dommages aux milieux (et aux usagers) que pendant la période d'aménagement...** Quid de la période d'exploitation, qui verra circuler des engins de 57 tonnes ? Quid de la permanence de cet aménagement contre nature, au moins pour la partie supérieure du tracé ? Rien de tout cela n'est envisagé. S'agissant d'un site classé de rayonnement mondial, ces lacunes ne sont pas acceptables.

**L'avis de l'autorité environnementale annexé souligne d'ailleurs les insuffisances de l'étude d'impact :**

- absence d'étude d'impact de l'exploitation forestière future sur les milieux concernés ;
- absence de mesures suffisantes (ou de justification de ces mesures) pour protéger les captages du

- Pontet et du Châtelard, pendant les travaux puis l'exploitation ;
- insuffisance de l'étude d'impact sur les zones humides ;
- insuffisance des mesures compensatoires prévues ;
- absence d'itinéraires de randonnée alternatifs pendant les travaux, observation que l'on peut d'ailleurs prolonger à la période APRES les travaux : quel randonneur prend plaisir à parcourir une route aseptisée et lisse de 4 mètres de larges ??

Par ailleurs, l'inanité de plusieurs arguments avancés dans la demande de projet met surtout en évidence l'absence d'argument convaincant en sa faveur. Quelques exemples :

- « *Cela permet également d'améliorer l'accès aux unités pastorales et aux infrastructures du domaine skiable des Houches / Saint Gervais, et permettra aussi de rationaliser la circulation des engins à moteur sur le sommet du massif.* » : cette affirmation est totalement fantaisiste pour qui connaît et fréquente les lieux... Quelle circulation ? Quel besoin de rationalisation ?
- Sur le même sujet, plus loin : « *Elle permettra aussi de rationaliser la circulation actuelle des véhicules légers à moteur en réglementant mieux celle-ci (interdiction), notamment sur le sommet du massif qui est très fréquenté (tourisme). A noter que l'interdiction de circulation des véhicules à moteur sera effectuée par arrêtés municipaux, cela étant une condition d'attribution des subventions FEADER sollicitées pour la réalisation de ce projet.* » D'abord, la circulation actuelle est négligeable et essentiellement liée à l'occupation et à l'exploitation des espaces. Mais surtout, qu'est-ce qui empêche de prendre dès aujourd'hui ces interdictions et de les faire appliquer ? En quoi la construction d'une voie qui dans les faits constituera un appel d'air pour la circulation de véhicules à moteur non souhaités, peut-elle présenter un avantage par rapport à la situation actuelle ? S'il ne s'agit que de cela, mieux vaut le statu quo, assorti de mesures pour faire respecter les interdictions de circulation...
- « *L'effet est neutre voire positif quant à la découverte de nouveaux espaces et de nouvelles routes, car le tracé emprunte des pistes déjà existantes mais dégradées et celles-ci seront alors améliorées.* » : on croit à une plaisanterie... Il faut profondément méconnaître les motivations des pratiques de loisirs montagnards pour croire qu'une telle route constituera un facteur d'attractivité, qui n'est d'ailleurs qu'affirmé sans preuve. Un sentier piéton ou un chemin muletier n'est pas une « piste dégradée » ! De quel bureau mal aéré sortent de telles affirmations ?
- « *\*Agriculture et pastoralisme : amélioration de l'accès à l'alpage de la Charme.* » Là encore, cette affirmation est fantaisiste : les alpagistes comme les autres publics concernés ne circulent pas sur les engins de 57 tonnes et 6 essieux pour lesquels la route projetée est formatée. Aujourd'hui, les 4x4 nécessaires à l'exploitation agricole ou touristique, les marcheurs, les cyclistes, les ânes s'accommodent parfaitement de l'état des chemins existants, adaptés au milieu et aux usages qui en sont faits. C'est précisément le caractère pittoresque de ces aménagements utilitaires qui fait leur attrait.
- « *\*Foresterie : irrégularisation des peuplements favorables à la biodiversité et positif pour la gestion des risques naturels. Exploitation en futaie irrégulière par petites trouées.* » Pour le coup, ces orientations, même peu détaillées, me paraissent positives et souhaitables ; pour autant, elles sont sans aucun lien avec la nature de l'aménagement projeté.

**Le projet portera une atteinte profonde et très visible à un site classé, sans qu'aucun argument présenté dans la demande d'autorisation le justifie de manière convaincante. Les bénéfices attendus, ténus et fragiles, ne sont pas proportionnés à la dénaturation d'un espace dont la réputation est le principal atout**

**économique de la région. Pour ces raisons, le projet doit être abandonné purement et simplement pour sa partie supérieure, dans le site classé du Mont-Blanc. Pour la partie médiane, entre le col de la Forclaz et la Charme, les mêmes arguments peuvent être avancés, si ce n'est que cette partie n'appartient malheureusement pas au site classé. J'y suis défavorable.** Pour la partie inférieure, le projet, sous réserve de répondre aux insuffisances soulignées par l'autorité environnementale, paraît acceptable compte tenu de moindres enjeux paysagers, naturels et patrimoniaux.

En espérant qu'il sera tenu compte de ces observations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Fabrice Alexandre

**Sujet :** [INTERNET] Route forester Tête noire Col de Vozaz

**De :** > fredloux2 (par Internet) <fredloux2@gmail.com>

**Date :** 07/10/2020 23:37

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Je suis totalement contre ce projet démesuré.

Aujourd'hui plus que jamais, face aux enjeux environnementaux, ce projet est une aberration.

**Frederic Loux** Accompagnateur en montagne  
*Membre de la Compagnie des guides de Chamonix*  
64 Clos de la Charme 74310 Les Houches  
00 33 (6)22 647 020  
[fredloux2@gmail.com](mailto:fredloux2@gmail.com).



**Sujet :** [INTERNET] Projet route forestière du Châtelard au col de Voza

**De :** > joanne\_foster (par Internet) <joanne\_foster@ymail.com>

**Date :** 08/10/2020 01:38

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour

**J'écris avec inquiétude concernant le projet Projet route forestière du Châtelard au col de Voza**

La première question est **POURQUOI?** Pourquoi construire un élément urbain dans un environnement «naturel»?

- Quelle en est la vraie raison?
- Est-ce commercialement viable?
- Est-ce environnemental? (non!)
- Comment les 3 cours d'eau potable seront-ils protégés?
- Qu'arrive-t-il aux loisirs pendant la déforestation?
- Y a-t-il des avantages pour les communautés locales?
- Quelle est la vision de la route à la fin du projet?
- Finalement, l'objectif à long terme est-il de construire des logements ????????

Il n'y a pas de GANT ou de calendrier pour donner une indication de l'horaire de travail. Personne ne sait comment ni quand ils vont entreprendre les travaux. C'est un élément manquant essentiel pour un projet de cette taille et de cette nature. L'approbation ne peut être autorisée sans elle.

Sans aucun doute, le projet de la route, ainsi que la déforestation auront un énorme impact néfaste sur l'environnement naturel, la faune et la valeur récréative de la région. De plus, l'impact visuel sur le Massif du Mont Blanc sera significativement impacté. Quel est l'intérêt de Site Naturals si un tel travail destructeur est autorisé?

Le rapport mentionne que les forêts sont un grand réservoir de CO2, mais quelle quantité de CO2 sera créée lors de la construction de la route? Sans parler des méthodes de déforestation. Il y a assez de pollution dans la vallée sans y ajouter. Dois-je continuer?

Dans le passé, l'exploitation forestière s'est déroulée sans l'utilisation d'une route bitumée. Il a également utilisé le Tramway du Mont Blanc. Pourquoi ne peut-il pas continuer à utiliser les ressources qui existent déjà?

Cordialement

J Foster

**Sujet :** [INTERNET] Objection Route forestière Châtelard à Col de Voza

**De :** > niall.ewn (par Internet) <niall.ewn@googlemail.com>

**Date :** 08/10/2020 03:25

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Monsieur / Madame,

J'écris en proposition au projet de plan «Route forestière Châtelard à Col de Voza».

En tant q'habitant de Passy. Je suis particulièrement préoccupé par l'impact dévastateur que ce projet aura au pied du Mont Blanc, un site spécial et unique que le 13 février 2020, le président Macron a promis de bénéficier d'une protection accrue .

Je m'oppose au projet pour les raisons suivantes:

- Il s'agit d'un projet globalement destructeur pour l'environnement; notamment la construction d'une nouvelle route dans la forêt qui impliquera des tonnes de ciment et de bitume, qui représentent d'énormes quantités d'émissions liées au changement climatique à un moment où les émissions devraient être réduites pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Aucune documentation ou évaluation de ces émissions ou de l'empreinte climatique du projet n'a été réalisée par l'organisme proposant les travaux.
- Les gaz d'échappement du trafic routier et des camions grumiers de 40 à 60 tonnes qui montent à flanc de montagne s'ajouteront à la pollution déjà grave par le smog dans la vallée de Chamonix - un endroit qui subit déjà plusieurs événements critiques de pollution atmosphérique par an. Cette pollution de l'air représente de graves risques sanitaires pour les habitants de la vallée entre Passy et Chamonix.
- La route et l'exploitation forestière subséquente représentent une menace grave pour de nombreuses espèces en voie de disparition et protégées documentées dans cette forêt, y compris une mousse très rare et protégée et le Pic Tridactyle. Ce pic est un instrument dans la lutte contre l'infestation par le bostryche qui détruit localement les mélèzes.
- La proposition est soutenue par un rapport d'impact maigre et mal documenté qui ne répertorie pas de nombreuses autres espèces qui seront affectées négativement, y compris la tétras, l'aigle royal, Milan noire et la buse mellifère, toutes bien documentées comme nichant dans cette forêt. Un rapport d'impact approprié et complet doit être fait avant toute considération pour permettre ce travail.
- Le Mont Blanc et ses environs sont uniques, écologiquement sensibles et classés comme spéciaux. A ce titre, ce projet destructeur va totalement à l'encontre de cet objectif de protection du massif du Mont Blanc et de son patrimoine unique.
- L'exploitation et l'extraction du bois se font déjà dans cette forêt de manière plus durable, artisanale et responsable avec un impact minimal sur l'environnement. Il n'y a aucune raison pour que cela ne continue pas de cette manière sans avoir besoin d'une expansion à l'échelle industrielle et de la construction de routes.
- Le projet signifiera sans aucun doute la fermeture de la zone à d'autres

utilisateurs pour une durée indéterminée, limitant l'accès aux randonneurs, aux ornithologues amateurs aux vététistes, ce qui signifie la perte d'une ressource communautaire très précieuse et appréciée pour les habitants et les touristes.

J'espère que vous tiendrez compte des points ci-dessus lors de l'enquête publique,

Cordialement,

Niall Ewen

**Sujet :** [INTERNET] Projet de route forestière au col de Voza >>> AVIS DÉFAVORABLE

**De :** > gguillas (par Internet) <gguillas@gmail.com>

**Date :** 08/10/2020 06:38

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Madame, monsieur,

Par ce courriel, je vous informe de mon OPPOSITION à ce projet de nouvelle route forestière vers le col de Voza.

J'ai lu l'intégralité du dossier de l'association Inspire:

<https://inspire74.com/infos/voza?fbclid=IwAR0AFoIPF-IISWHmlxG7Ve0gNr2yfNb6o15877UEvM8PFLYgrUYQHtVLXdM>

Vu l'urgence aujourd'hui en matière climatique et en terme de biodiversité, comment les services de la préfecture de Haute-Savoie peuvent-ils encore vouloir utiliser nos fonds publics (quand bien même libellés 'fonds Européens') pour ce type de projet destructeur pour notre environnement.

Ayez plutôt le courage de lancer des études sur les routes qui au contraire pourraient être rendues à la nature!

Meilleures salutations

Grégory GUILLAS

99 allée des faisans 74130 Bonneville

**Sujet :** [INTERNET] Col de Voza

**De :** > laurelesoli1817 (par Internet) <laurelesoli1817@gmail.com>

**Date :** 08/10/2020 06:48

**Pour :** "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Contre le projet de route au col de Voza

Laure

Laure Gicquiau  
4628 Route de Vaudagne  
74310 les Houches

--

LAURE GICQUIAU MARTIAL  
LE SOLI  
4628 ROUTE DE VAUDAGNE  
74310 LES HOUCHES  
tel : +33 (0)607540238  
mail : [laurelesoli1817@gmail.com](mailto:laurelesoli1817@gmail.com)

**Sujet :** [INTERNET] Opposition contre le projet de la route forestière du col de voza

**De :** > agnesfort (par Internet) <agnesfort@icloud.com>

**Date :** 08/10/2020 06:50

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour

En tant qu'accompagnatrice en montagne et monitrice de Vtt, je souhaite exprimer mon mécontentement par rapport à ce projet de route forestière qui fragiliserait de nombreuses espèces rares et protégées.

En plus de l'impact écologique, cette route aurait un impact important sur l'aspect naturel de ce site classé.

S'il vous plaît préservons nos Espaces naturels, notre économie dépend du tourisme, et le domaine des houches ne doit pas être impacté écologiquement et visuellement au détriment d'une petite rentabilité financière.

De plus en tant que monitrice de Vtt, je suis horrifiée à l'idée de perdre cette itinéraire magnifique et sauvage.

Le vtt électrique, en pleine vogue, est l'avenir au point de vue sportif de notre vallée, sachons préserver à la fois le terrain (piste naturelle) et l'aspect de notre montagne.

Merci pour votre attention

Agnès fort

**Sujet :** [INTERNET] Les Houches absurd road project

**De :** > tc (par Internet) <tc@crosswindsports.co.uk>

**Date :** 08/10/2020 07:01

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Monsieur / Madame,

J'écris en proposition au projet de plan «Route forestière Châtelard à Col de Voza».

En tant qu'habitant des Bossons. Je suis particulièrement préoccupé par l'impact dévastateur que ce projet aura au pied du Mont Blanc, un site spécial et unique que le 13 février 2020, le président Macron a promis de bénéficier d'une protection accrue .

Je m'oppose au projet pour les raisons suivantes:

Il s'agit d'un projet globalement destructeur pour l'environnement; notamment la construction d'une nouvelle route dans la forêt qui impliquera des tonnes de ciment et de bitume, qui représentent d'énormes quantités d'émissions liées au changement climatique à un moment où les émissions devraient être réduites pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Aucune documentation ou évaluation de ces émissions ou de l'empreinte climatique du projet n'a été réalisée par l'organisme proposant les travaux.

Les gaz d'échappement du trafic routier et des camions grumiers de 40 à 60 tonnes qui montent à flanc de montagne s'ajouteront à la pollution déjà grave par le smog dans la vallée de Chamonix - un endroit qui subit déjà plusieurs événements critiques de pollution atmosphérique par an. Cette pollution de l'air représente de graves risques sanitaires pour les habitants de la vallée entre Passy et Chamonix.

La route et l'exploitation forestière subséquente représentent une menace grave pour de nombreuses espèces en voie de disparition et protégées documentées dans cette forêt, y compris une mousse très rare et protégée et le Pic Tridactyle. Ce pic est un instrument dans la lutte contre l'infestation par le bostryche qui détruit localement les mélèzes.

La proposition est soutenue par un rapport d'impact maigre et mal documenté qui ne répertorie pas de nombreuses autres espèces qui seront affectées négativement, y compris la tétras, l'aigle royal, Milan noire et la buse mellifère, toutes bien documentées comme nichant dans cette forêt. Un rapport d'impact approprié et complet doit être fait avant toute considération pour permettre ce travail.

Le Mont Blanc et ses environs sont uniques, écologiquement sensibles et classés comme spéciaux. A ce titre, ce projet destructeur va totalement à l'encontre de cet objectif de protection du massif du Mont Blanc et de son patrimoine unique.

L'exploitation et l'extraction du bois se font déjà dans cette forêt de manière plus durable, artisanale et responsable avec un impact minimal sur l'environnement. Il n'y a aucune raison pour que cela ne continue pas de cette manière sans avoir besoin d'une expansion à l'échelle industrielle et de la construction de routes.

Le projet signifiera sans aucun doute la fermeture de la zone à d'autres utilisateurs pour une durée indéterminée, limitant l'accès aux randonneurs, aux ornithologues amateurs aux vététistes, ce qui signifie la perte d'une ressource communautaire très précieuse et appréciée pour les habitants et les touristes.

J'espère que vous tiendrez compte des points ci-dessus lors de l'enquête publique,

Cordialement,

**Tim Cross**

**Sujet :** [INTERNET] route forestiere chatelard a col voza

**De :** > abi\_cross (par Internet) <abi\_cross@hotmail.com>

**Date :** 08/10/2020 07:28

**Pour :** "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Monsieur / Madame,

J'écris en proposition au projet de plan «Route forestière Châtelard à Col de Voza».

En tant qu'habitant des Bossons. Je suis particulièrement préoccupé par l'impact dévastateur que ce projet aura au pied du Mont Blanc, un site spécial et unique que le 13 février 2020, le président Macron a promis de bénéficier d'une protection accrue .

Je m'oppose au projet pour les raisons suivantes:

- Il s'agit d'un projet globalement destructeur pour l'environnement; notamment la construction d'une nouvelle route dans la forêt qui impliquera des tonnes de ciment et de bitume, qui représentent d'énormes quantités d'émissions liées au changement climatique à un moment où les émissions devraient être réduites pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Aucune documentation ou évaluation de ces émissions ou de l'empreinte climatique du projet n'a été réalisée par l'organisme proposant les travaux.
- Les gaz d'échappement du trafic routier et des camions grumiers de 40 à 60 tonnes qui montent à flanc de montagne s'ajouteront à la pollution déjà grave par le smog dans la vallée de Chamonix - un endroit qui subit déjà plusieurs événements critiques de pollution atmosphérique par an. Cette pollution de l'air représente de graves risques sanitaires pour les habitants de la vallée entre Passy et Chamonix.
- La route et l'exploitation forestière subséquente représentent une menace grave pour de nombreuses espèces en voie de disparition et protégées documentées dans cette forêt, y compris une mousse très rare et protégée et le Pic Tridactyle. Ce pic est un instrument dans la lutte contre l'infestation par le bostryche qui détruit localement les mélèzes.
- La proposition est soutenue par un rapport d'impact maigre et mal documenté qui ne répertorie pas de nombreuses autres espèces qui seront affectées négativement, y compris la tétras, l'aigle royal, Milan noire et la buse mellifère, toutes bien documentées comme nichant dans cette forêt. Un rapport d'impact approprié et complet doit être fait avant toute considération pour permettre ce travail.
- Le Mont Blanc et ses environs sont uniques, écologiquement sensibles et classés comme spéciaux. A ce titre, ce projet destructeur va totalement à l'encontre de cet objectif de protection du massif du Mont Blanc et de son patrimoine unique.
- L'exploitation et l'extraction du bois se font déjà dans cette forêt de manière plus durable, artisanale et responsable avec un impact minimal sur l'environnement. Il n'y a aucune raison pour que cela ne continue pas de cette manière sans avoir besoin d'une expansion à l'échelle industrielle et de la construction de routes.
- Le projet signifiera sans aucun doute la fermeture de la zone à d'autres utilisateurs pour une durée indéterminée, limitant l'accès aux randonneurs, aux



ornithologues amateurs aux vététistes, ce qui signifie la perte d'une ressource communautaire très précieuse et appréciée pour les habitants et les touristes.

J'espère que vous tiendrez compte des points ci-dessus lors de l'enquête publique,

Cordialement,

Abigail Cross

**Sujet :** [INTERNET] Projet de la route forestière du col de Voza

**De :** > bash (par Internet) <bash@netsuite.com>

**Date :** 08/10/2020 07:46

**Pour :** "jp.bron@wanadoo.fr" <jp.bron@wanadoo.fr>, "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Il y a juste un an au retour d'une mission en Suisse, j'ai eu l'occasion de passer quelques jours au Pays du Mont Blanc.

Sportif et amoureux de la nature, j'ai profité de la montagne du Prarion en la parcourant en vtt. Quel site exceptionnel vous avez là !

Lorsqu'un membre de ma famille m'a alerté sur le projet de piste forestière, j'ai été scandalisé.

Je pense que les personnes en qui ce projet a germé ne sont pas conscientes de ce joyau qui existe au pied du Mont-Blanc.

Je compare votre Site Classé du Mont Blanc à nos Parcs Nationaux en Amérique du nord qui eux sont réellement protégés !

Ce jour là, j'ai été choqué de me voir doublé par des motos tout terrain alors que nous parcourions un sentier dans cette nature intacte.

Ces gens n'apprécient pas cette beauté à sa mesure, et la dégradent bêtement !

Monsieur le commissaire enquêteur, je vous prie de bien vouloir sensibiliser les auteurs de cet horrible projet.

Avec mes remerciements anticipés,

Bernard Ash  
680 Martis Peak Rd  
Incline Village, Nevada. 89451  
USA  
+1.775.843.2308

**Sujet :** [INTERNET] Contre le projet de route forestière du col de volza

**De :** > lautredoumikaël (par Internet) <lautredoumikaël@gmail.com>

**Date :** 08/10/2020 07:47

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour

A l'étude de différents éléments concernant ce projet, mon avis est négatif concernant le projet de route forestière du col de volza

Cordialement

Mikaël Lautredou

**Sujet :** [INTERNET] CONTRE le projet de route forestière Chatelard - Col de Voza

**De :** > vincent.barre2 (par Internet) <vincent.barre2@free.fr>

**Date :** 08/10/2020 07:55

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

**Copie à :** Nic MF Barre <belairbarre@hotmail.fr>, Agnes Malpel <agnesmalpel@neuf.fr>, Camille Barré <camille\_barre@hotmail.com>, Jean-Baptiste Malpel <jbmalp@gmail.com>, Juliette LAPORTE <laporte.juliette@orange.fr>, Léa Barré <lea.barre@hotmail.fr>, Louise Barré <billouashkka@hotmail.com>, Luc Barre <barre.l@orange.fr>, Margue Berton-Flower <margue1@hotmail.be>, Marie Malpel <marie.malpel1@gmail.com>, Edmond/Mariette Berton <edma.berthon@gmail.com>, Nico BERTON <nicobe20017@gmail.com>, Pierre Malpel <pierre.malpel@gmail.com>, Roger & Marie-France Alexandre <2rmf.alexandre@wanadoo.fr>, Roger Alexandre <2rmf.alexandre@orange.fr>, Sophie Trillot <strillot92@gmail.com>, Sylvestre Meinzer <sylvestre.meinzer@free.fr>, Vincent Barré <vincent.barre2@free.fr>

Mesdames, Messieurs

Comme la grande majorité des habitants du site de Charousse aux Houches, je m'oppose fermement à ce projet d'exploitation forestière. Nous connaissons la moyenne montagne et entretenons notre alpage depuis 3 générations. C'est un milieu fragile incompatible avec une exploitation forestière d'une telle ampleur, qui détruira de manière irrémédiable ce milieu. Nous avons l'expérience de routes forestières sur l'autre versant du Prarion dont les travaux étaient une vraie nuisance et le résultat désastreux. Le gain d'exploitation n'est pas probant, vu le médiocre prix du bois. Je souhaite que les enquêteurs prennent en compte notre rejet massif.

Vincent Barré, Charousse 74310 Les Houches

**Sujet :** [INTERNET] Route forestière de Voza

**De :** > adam.rene (par Internet) <adam.rene@wanadoo.fr>

**Date :** 08/10/2020 08:00

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Mon avis : ce projet de piste forestière est un grand gaspillage de l'argent public par nos élus et les "gestionnaires" de la forêt. De plus on pourra assister à une destruction de la nature très significative. Comment peut-on dire que cela va favoriser l'exploitation forestière et améliorer la compétitivité du bois savoyard? Le cours de l'épicéa est d'environ 15 à 20 euros le m3 sur pied. Un prix jamais atteint. De qui se moque-ton? Des électeurs?

**Sujet :** [INTERNET] Déforestation col de la Voza

**De :** > lucyluce (par Internet) <lucyluce@hotmail.fr>

**Date :** 08/10/2020 08:08

**Pour :** "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis contre votre projet de route forestière, qui n'est ni plus ni moins un projet de déforestation du col de la Voza.

La déforestation est une cause majeure de la perte de la biodiversité et du réchauffement climatique. Elle cause la perte des moyens de subsistance des populations locales (la faune et la flore) qui en dépendent et la perte de ressources en eau. La déforestation nous fragilise aussi contre les risques naturels.

Ouvrez Les yeux sur le monde de demain, notre belle région qu'on laissera à nos enfants ! Elle est déjà bien attaqué alors stop !

Non au projet de route forestière au col de la Voza !

Mme Huguenin

Téléchargez [Outlook pour Android](#)

**Sujet :** [INTERNET] Avis sur enquête publique route forestière châtelard-col de Voza

**De :** > jean (par Internet, dépôt annequin.jean@gmail.com)

<jean@montagnesdumonde.fr>

**Date :** 08/10/2020 08:08

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Par ce mail je souhaite exprimer un avis négatif sur le projet de route forestière entre le châtelard et le col de Voza pour les raisons suivantes :

Dans ce projet rien n'est mis en avant pour préserver cette zone : protection de l'accès - protection du vivant - protection du lieu. Tout est présenté sous l'axe de l'exploitation. Mon avis négatif est fondé par rapport à ce constat :

- Sur le plan économique et dans les études présentées rien ne prouve que se projet soit rentable. Entre le cout de la construction le cout d'exploitation et surtout le fait que l'on utilise de l'argent public sans soucis que le bénéfice de l'exploitation forestière soit positif m'interpelle.

- Sur le plan environnementale : Les études se contredisent mais je souscris à l'avis de la FNE Haute Savoie. Cette construction à un impact énorme sur le vivant de cette zone. On ne peut le nier.

On peut aussi s'interpeller sur l'espace laissé dans les vallées Alpines à la circulation entre les massif de la faune. Ces zones sont de plus en plus rares. les préserver est essentiel.

Cordialement

Jean

---

Jean Annequin  
Guide de Haute Montagne  
186 allée des balcons 74310 Servoz  
Tel : +33 607 019 579

---

**Sujet :** [INTERNET] Prise de position contre le projet de route au col du Voza

**De :** > plebrun (par Internet) <plebrun@lrgg.ch>

**Date :** 08/10/2020 08:17

**Pour :** "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Bonjour,

Je remercie les autorités de prendre le soin de consulter la population et prends position contre le projet de construction d'une route au col du Voza.

Cette route impacterait négativement et durablement des milieux forestiers fragiles et riches en biodiversité, situés de plus dans l'environnement du site classé de Mont-Blanc.

Les bénéfices de ce projet pour la communauté restent à démontrer, d'autant plus que la rentabilité de l'exploitation forestière en zone de montagne reste des plus douteuses.

Le projet de route au col du Voza est en totale contradiction avec la volonté affichée par le gouvernement et les autorités locales et régionales de protéger la biodiversité en France et dans nos régions. Il faut être cohérent, on ne peut pas d'un côté voter des budgets conséquents pour protéger la nature et d'un autre dépenser des sommes conséquentes dans ce genre de projet, non seulement inutile mais aussi nuisible à l'environnement. Outre les destructions directes et indirectes, découlant de sa construction, notamment du fait des matériaux utilisés, cette route entrainera à terme un flux de véhicules générateur de pollution et de CO2, sans compter les perturbations envers les animaux et la destruction des biotopes.

L'argent public doit être dépensé à bon escient, surtout en cette période de crise du Coronavirus.

La nature et la biodiversité font partie du patrimoine de la Haute-Savoie et doivent être respectées à ce titre, pour nous et pour les générations futures.

Elles sont une des richesses de nos régions, qui attire de nombreux touristes.

La montagne est déjà bien assez « équipée » ; il faut changer de vision et arrêter de bétonner et de goudronner à tout va, aux frais des contribuables, au travers de projets à contre-courant des tendances actuelles (cf. résultats des dernières élections avec la percée des écologistes).

En vous remerciant de bien vouloir prendre en compte mon avis, je vous présente, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Philippe Lebrun

1339 Route de Pers-Jussy

74930 ARBUSIGNY



**Sujet :** [INTERNET] Réponse à l'Enquête publique Projet de route forestière du Châtelard au col de Voza

**De :** > virgile.ponsoye (par Internet) <virgile.ponsoye@gmail.com>

**Date :** 08/10/2020 08:28

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

En effet vous avez un avis de plus qui va dans le sens du NON au projet de déforestation me concernant.

La nature sait très bien se gérer toute seule et demeurait en paix avant la présence des humains. Nous ne prenons simplement pas le temps de savoir l'observer, pressés par la machine économique qui dresse un mur toujours plus grand devant nous pour nous aveugler.

Virgile PONSOYE

**Sujet :** [INTERNET] Le projet de route entre Le Châtelard et le Col de Voza

**De :** > susiesuerobersts (par Internet) <susiesuerobersts@gmail.com>

**Date :** 08/10/2020 08:49

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

pourquoi au pied du mont blanc et à l'entrée de la vallée une route goudronnée traversant la montagne est-elle une solution? je dis non, non, non!

Cordialement

Sue Roberts

Sent from my iPad

**Sujet :** [INTERNET] Projet route du chatelard col de voz le prarion

**De :** > eric.boucly15 (par Internet) <eric.boucly15@gmail.com>

**Date :** 08/10/2020 08:56

**Pour :** "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Ce projet pose de nombreuses questions qui me paraissent non résolues :

- Il est annoncé un programme annuel de coupes jusqu'à 12469 m3 par an, ce qui est tout à fait considérable comparativement à ce qu'on observe dans d'autres massifs forestiers, comme les Vosges par exemple, sauf si des raisons sanitaires l'imposent ponctuellement (cf chalarose des frênes comme actuellement en Alsace).

- L'importance de ce chiffre impactera très fortement le flux de transport de grumiers et autres véhicules lourds qui ne pourront circuler que pendant les périodes de non enneigement (avril à octobre), et donc pendant les périodes de nidification et de reproduction de la faune, et pendant la saison touristique qui constitue à elle seule une ressource financière importante du territoire.

Ce flux quotidien de poids lourds et son tonnage pendant la période « utile » a-t-il été quantifié et son impact sur les environnements et écosystèmes clairement évalué?

- La création d'une route appellera inéluctablement une circulation automobile grandissante au cours des années à venir, comme cela a été le cas sur les crêtes vosgiennes au cours de ces dernières années, car on ne pourra pas fermer cette route aux grumiers, aux professionnels du tourisme ou aux riverains, sauf à donner à chacun une clé des barrières, ce qui est inconcevable.

- Le tronçon de la Charme est très inquiétant, car c'est, de fait, créer une autoroute croisant la ferme et dénaturant la chaume avoisinante.

- Le tronçon du Plancert, créé de novo, modifiera très profondément le paysage, et vu la succession de virages serrés, favorisera l'apparition de trains de poids lourds se suivant les uns les autres, avec toutes les nuisances sonores qu'on imagine.

- Le tronçon du col de la Forclaz, du moins dans sa partie située entre Tête Noire et le Plancert, altérera profondément le caractère paisible de l'arête du Prarion : y a-t-il eu une étude sur les nuisances sonores perçues au sommet par le passage du trafic par le col de la Forclaz?

Séjournant aux Rasses chaque été et régulièrement en hiver depuis plus de 35 ans, et connaissant bien ce versant du Prarion que j'arpente régulièrement, j'avoue que je suis extrêmement inquiet par ce projet routier surdimensionné et très mal venu, car justifié uniquement par des objectifs économiques de gestion forestière ; je suis septique vis à vis de l'argumentaire en faveur des bienfaits écologiques de cette exploitation forestière agressive ; l'heure serait plutôt à laisser la nature faire sa propre régénération.

Je souhaite que le mode de gestion forestière qui justifierait la création de cet axe routier soit repensé et que le projet soit repensé avec un autre éclairage.

Bien respectueusement à vous.

Éric Boucly, membre associé de la SCI Les Rasses."

Télécharger [Outlook pour Android](#)

**Sujet :** [INTERNET] Project de Route Forestiere du Col de Voza.

**De :** > lize29 (par Internet) <lize29@hotmail.com>

**Date :** 08/10/2020 09:00

**Pour :** "jp.bron@wanadoo.fr" <jp.bron@wanadoo.fr>, "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Project de Route Forestiere du Col de Voza:

Monsieur le commissaire enquêteur,

Merci de prendre le temps de lire ma lettre.

J'ai récemment pris connaissance du projet de "Route Forestière du Col de Voza".

Je connais très bien le lieu car j'ai passé toute mon enfance dans la vallée de Saint Gervais, et pendant toutes ces années -20 ans- j'ai également eu la chance de vivre chaque été et hiver dans l'hôtel du Prarion (appartenant a mon père Yves Hottegindre), au sommet des pistes du domaine skiable des Houches.

Dans un premier temps, ce projet m'a énormément perturbé, surpris et attristé, puis j'ai décidé de rechercher le positif et négatif à en tirer.

Je connais bien les difficultés à construire un projet dans un site classé car j'ai quitté le pays du Mont Blanc pour m'installer au Lac Tahoe (Californie/Nevada) où toute nouvelle infrastructure est étudiée de près pour perturber notre environnement le moins possible. (Lieu considéré comme un "National Forest", équivalent au "site classé" Français. La protection des sites classés aux États Unis est très stricte!)

Par ailleurs, je compte bien rentrer vivre à Saint Gervais dans un futur assez proche.

Durant mes recherches, voici quelques points importants sur lesquels j'ai pris note et pour lesquels je ne comprends pas la motivation de ce projet:

#### **IMPACT DES ROUTES SUR L'ENVIRONNEMENT:**

La route impacte l'environnement, au sens étymologique, donc des écosystèmes définis par leurs composants : eau, air, faune, flore, sol et sous-sol.

**IMPACT SUR L'EAU :** la réalisation d'un tronçon routier peut provoquer la pollution et la perturbation des eaux souterraines et de surfaces pendant la phase de réalisation du projet, ainsi que pendant la phase d'exploitation. En montagne, il me semble que cette pollution qui aura lieu lors de la construction se fera fortement ressentir sur l'emplacement même du projet, mais également jusqu'au bas de la vallée.

##### **Phase de chantier :**

- Intervention d'engins de chantier provoquant la pollution des eaux par les hydrocarbures (fuel, huiles) ;
- La pollution des eaux de surface et souterraine par le rejet des eaux de chantiers ;

##### **Phase d'exploitation :**

- Les eaux de ruissellement se chargent d'apports provenant des gaz d'échappement, de l'usure des chaussées et des pièces des véhicules.

#### **IMPACT SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE:**

Il est bien connu que la pollution due aux véhicules (voitures et camions), dans la vallée de l'Arve est très importante, et même grave. La pollution de ce projet viendra donc s'ajouter à la pollution déjà présente, durant la première phase de chantier avec les différents polluants des engins de chantiers mais aussi l'émission de poussière, puis inévitablement en phase d'exploitation avec le trafic routier dans un cadre superbe que l'on devrait protéger.

#### **IMPACT SUR LE BRUIT ET LES VIBRATIONS:**

Le cadre dans lequel ce projet serait réalisé est non seulement emprunté chaque jour par les touristes et les locaux qui cherchent à prendre du bon temps en se rapprochant de la nature, mais il est également très riche en faune et flore. (Espèces rares et protégées) Tous seront fortement impactés négativement:

##### **Phase de chantier :**

- Nuisance sonore due aux émissions lors du fonctionnement d'engins de chantier;
- Émission de vibration à cause de l'intervention d'engins de chantier (engins de terrassement, marteaux piqueurs, ...).

**Phase d'exploitation :** il est lié exclusivement à la circulation routière qui a pour origine le bruit émis par les moteurs des véhicules, ainsi le bruit dus au contact pneumatique- chaussée.

#### **IMPACT SUR LE MILIEU PHYSIQUE:**

- Déracinement/Élimination des arbres: après m'être informée de la qualité et la valeur du bois, il me semble peu probable que le bois coupé lors de ce projet puisse se vendre facilement, et à prix correct. De plus, d'un côté visuel, ce projet serait fortement visible depuis la vallée comme une route tracée dans la forêt qui n'est pas naturelle, ne devrions nous pas éviter également ce genre d'impact visuel?

• Diminution du couvert végétal: La flore est très riche a cet endroit, quel dommage, à mon avis, de recouvrir un tel sol de goudron.

La conclusion de ma recherche est qu'il m'est très difficile de trouver les points positifs à ce sujet.

Le pays du Mont Blanc n'a-t-il pas de meilleur emplacement pour une somme d'argent si importante, surtout durant cette période difficile pour tous de COVID? Notre planète souffre, aidons la naturellement.

Pendant que je vis aux Etats Unis, j'ai pour habitude de rentrer en France régulièrement, (plusieurs fois par an), et de faire découvrir la vallée à mon fils de 5 ans. Il est tellement important pour nous, ainsi que toutes les personnes auxquelles je parle lorsque l'on se promène sur ce domaine, de pouvoir fuir les bruits de la ville, la pollution et les véhicules à moteur.

N'est ce pas une priorité, aux yeux de tout le monde, de protéger cette nature (flore et faune) si vaste et riche et la préserver pour nos enfants? Les vallées sont assez polluées, n'avons nous pas le devoir de préserver nos montagnes?

Pensez vous que les touristes qui visitent les vallées de Chamonix et de Saint Gervais chercheront a venir découvrir nos "sites classés" si nous les laissons se développer ainsi? Le TMB aura-t-il toujours son charme?

La montagne appartient à ceux qui la méritent et qui font l'effort de la découvrir; évitons donc de la rendre si facilement accessible à tous, protégeons la, respectons la!

En Californie nous connaissons bien le sujet de "maintenir nos forêts".

Durant ces dernières années, le maintien des forêts du Lac Tahoe (site classé dans le TAHOE NATIONAL PARK) est devenu prioritaire, toutefois, il est important pour nous de créer un impact aussi petit que possible pour nettoyer nos forêts. Je n'ai encore jamais vu un projet de route goudronnée, crée pour le "maintient des forêts". Nos forêts sont plus âgées, et beaucoup plus sèches, mais une fois nettoyées, l'accès a ces forêts redevient naturel.

Veuillez accepter, monsieur le commissaire, mes salutations distinguées.

Lize Hottegindre  
774 Mays Blvd #10-560  
Incline Village, NV 89451  
USA  
(530) 414 6626  
lize29@hotmail.com

**Sujet :** [INTERNET] Route forestière du Châtelard au Col de Voza

**De :** > kevingyoung (par Internet) <kevingyoung@mac.com>

**Date :** 08/10/2020 09:19

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Je vous écris aujourd'hui parce que je suis préoccupé par l'impact négatif de ce projet sur une zone qui devrait être protégée pour sa beauté naturelle et sa biodiversité fragile. Il ne doit pas être exploité à des fins de profit.

Le projet est destructeur pour l'environnement plus large, la construction d'une nouvelle route qui détruira non seulement l'habitat mais aussi le ciment et le bitume dans une zone de beauté naturelle. Je suis également choqué que, alors que la vallée s'étouffe de la pollution des camions que quiconque pourrait penser à ajouter plus de trafic de camions.

J'espère que vous tiendrez compte des points ci-dessus dans l'enquête publique et que vous privilégiez l'environnement naturel qui nous entoure. Nous l'avons déjà trop perturbé à mon avis.

- Cordialement, M. YOUNG, Kevin.

M et Mme Young  
100 Impasse Taborin  
Le Fayet du Milieu  
74170  
St Gervais Les Bains

Sent from my iPad

**Sujet :** [INTERNET] Projet route forestière col de Voza

**De :** > etienne.hubertwxyz (par Internet) <etienne.hubertwxyz@gmail.com>

**Date :** 08/10/2020 09:42

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Chère Madame, cher Monsieur,

Après avoir consulté l'ensemble des documents technique pour et contre ce projet je vous prie de bien vouloir enregistrer le fait que je suis en faveur:

étant depuis 30 ans un randonneur coutumier des chemins entre Montfort, le col de la Forclaz et le Prarion, je suis très sensible à la dégradation des forêts de cette zone. Elles ne respirent plus, le nombre d'arbres morts et de branches au sol est impressionnant et croissant d'année en année. d'autre part, je pense que nous allons avoir des risques d'incendie majeurs dans les années à venir avec ces forêts congestionnées. Le réchauffement climatique sera ravageur . Il sera trop tard pour incriminer les mairies et les autorités forestières une fois qu'un incendie se sera déclenché.

Enfin, même si le marché du bois est bas actuellement du fait des importations en provenance des pays de l'est, il n'y a aucune raison que nous subissions cette évolution sans réagir: exploitons nos forêts avec nos bûcherons et nos structures locales de valorisation du bois . Contribuons ainsi à la filière bois.

Cordialement

Etienne HUBERT  
71, chemin d'Anterne  
Saint-Gervais



**Sujet :** [INTERNET] Projet de route forestière du col de Voza

**De :** > guilherme.wright (par Internet) <guilherme.wright@gmail.com>

**Date :** 08/10/2020 09:46

**Pour :** ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Mesdames, Messieurs,

Je vous écris afin d'exprimer mes désaccords avec le projet de route forestière du col de Voza.

Ce projet affectera une zone magnifique et très importante pour la reproduction de différentes espèces d'oiseaux menacés d'extinction (comme le Pic Tridactyle). La forêt sur cette partie de la montagne est très intacte par rapport aux autres pentes de la région du Prarion e la Tete Noir.

Selon le projet, l'un des objectifs de l'exploitation sera de rajeunir la forêt pour la maintenir en bonne santé. C'est argument est absolument faux. Les forêts anciennes sont bien plus riches en termes de biodiversité. Le sol des forêts anciennes est incroyablement riche en termes de vie microbienne et cet vie microbienne est très importante pour maintenir une forêt saine et diversifiée. Il a été démystifié il y a plusieurs décennies qu'une forêt a besoin de l'intervention humaine pour être en meilleure santé. Donc il est très arrogant et naïf de penser que les forêts sont en meilleur état une fois que nous avons mis de grosses machines pour fonctionner dessus et que nous avons commencé à prendre des décisions à la place de mère nature.

Autre point important, cette partie de la forêt reste un lien pour les animaux qui souhaitent traverser depuis les Contamines Montjoie et Saint Gervais pour accéder au Parc des Aiguilles Rouge. C'est encore une zone très calme avec peu de présence humaine. Très certainement, les gros camions, les engins forestiers et les routes augmenteront non seulement le bruit et la pollution, mais aussi le nombre de personnes entrant dans la zone.

Vouloir exploiter davantage la forêt dans un secteur d'une rare richesse en biodiversité, et de surcroît partiellement situé dans le Site classé du Mont-Blanc, est un non-sens écologique.

Également important, cette route forestière coûtera sans doute beaucoup plus que ce qui est annoncé dans le dossier d'enquête publique. Les coûts ne sont pas bien décrits et il semble qu'ils soient très optimistes. Quand on compare le coût total à un projet tout aussi désastreux à la fois financièrement et écologiquement (Les travaux du Kandahar aux Houches ces 2 dernières années), 1,4 million d'euros semble sous-estimé par rapport à la taille du projet. Quel sera son coût réel? Et qui financera vraiment ce projet à la fin de la journée?

Ce projet pourrait devenir une charge pour les élus concernés, qu'ils entraîneront tout au long du mandat qui vient de commencer. Dans l'ensemble, le projet semble très faible en termes de résultats économiques avec un impact écologique énorme. Lorsque vous faites

également la somme des coûts impliqués (qui semblent très faibles pour la taille du travail à exécuter et qui vont probablement augmenter considérablement pendant l'exécution des travaux), ce projet ne semble avoir aucune justification pour avoir lieu, ni écologique, ni économique, rien..

En tant que personne vivant dans la région et soucieuse du bien-être de l'environnement et du développement durable de l'économie de notre région, je suis complètement opposé à ce projet de route forestière, en raison de son impact sur l'environnement (biodiversité, émissions de gaz à effet de serre, etc.), mais aussi pour le gaspillage d'argent public qu'il représente.

Je suis sûr que aucune personne dans la vallée a envie de voir la destruction d'une des rares forêts anciennes et intactes de la région.

Je vous à croire, mesdame et messieurs, à l'expression de mes sentiments distingués,

Guilherme Reis